

Image not found or type unknown



Cumul chômage partiel + interim

Par **anaiisdlh**, le **21/01/2021** à **18:16**

Bonjour, je suis actuellement au chômage partiel lié au COVID. Je travail en restauration, j'ai un CDI de 39h/semaine. J'aimerais travailler quelques heures par semaine pour ajouter un petit salaire mais sans perdre d'heures payées par le chômage partiel soit 35h/ semaine à 84%. J'ai cru entendre que je pouvais travailler quelques heures sans dépasser un certain seuil pour ne pas perdre d'heures de mon chômage partiel. Est ce vrai ? Si oui, quel est ce seuil ?
rnMerci d'avance pour les réponses.